

BLOIS

HOTEL DES VENTES

32, avenue Maunoury

tel : 02.54.78.45.58

fax: 02 54.78.68.01

pousse.cornet@wanadoo.fr

V A L O I R

MAISON DE VENTES AUX ENCHERES

POUSSE CORNET

Bureau annexe à ROMORANTIN, 2 rue de la Tour

ORLEANS

GALERIE DES VENTES

2, impasse Notre-Dame du Chem

tel : 02.38.54.00.0

fax : 02.38.54.45.3

svv-pousse-cornet-sarl@wanadoo.fr

Liste non exhaustive susceptible de modifications
Vente du 29 avril 2015 à 11h à Asnières (rue de la Concorde)

| | |
|-----|---|
| 1. | BUFFET DEUX CORPS en bois naturel mouluré et sculpté, fin XVIIIème 230 x 145 cm |
| 2. | CONSOLE en fer forgé style rocaille, dessus marbre. 95 x 120 cm |
| 4. | LAMPADAIRE en métal à cinq feux, piétement marbre. Années 1950 |
| 5. | Maurice SAULO (1901-1993): Femme à la chèvre. Epreuve en terre suite. Signé. Haut: 62 cm. Accidents aux cornes. |
| 6. | Angelo OSTUNI (XX) deux tables en métal, plateau en verre. Haut: 73 et 53 cm |
| 7. | COIFFEUSE en loupe d'orme 1930 et son tabouret |
| 8. | PETITE ARMOIRE en chêne 195X135X49cm |
| 9. | PETITE CONSOLE en fer battu, dessus marbre, style Louis XV. Vers 1900. Dessus: Ours en craquelé |
| 10. | Ecole fin XIXème: Marine de nuit. Huile sur toile. Trace de signature. 45x55 cm |
| 11. | Ecole de BARBIZON: le peintre en forêt. Huile sur toile. 55x65 cm |
| 12. | Maurice MARTIN (1894-1978): Les coquelicots. Huile sur toile. 45x55cm |
| 13. | MIROIR A PARECLOSES en bois doré fin XIXème. 100x58 cm |
| 14. | Gérard ALBOUY (1912-1985): Le Verger. Huile sur panneau pointilliste. SBG. 40x34cm. |
| 15. | MEUBLE DESSERTTE en bois à décor sculpté d'un panier de fleurs. Années 1930. 94x46x105cm |
| 17. | Roger CAPRON (1922-2006) Table basse à carreaux de céramique et métal. Signée. 36x48x110cm |
| 18. | Jules LELEU, dans le gout de : paire de fauteuils en tissu et bois. Vers 1930 |
| 19. | Petit tabouret de coiffeuse en bois et moleskine, 1930 |
| 20. | Paire de fauteuils bridge en bois et moleskine |
| 21. | Chevalet d'atelier. Mouvement à manivelle |
| 23. | Rafraichissoir en acajou, dessus de marbre et tiroir. XIXème siècle |

| | |
|-----|--|
| 25. | Venise. Huile sur toile. Porte une signature De Guise en bas à gauche. Fin XIXème siècle. 55x80cm |
| 26. | Clair de lune enneigé. Huile sur panneau. Porte une signature Eugène Chigot. Daté 1911. 22x60cm |
| 28. | Petit meuble à trois faux tiroirs formant porte. Dessus de marbre. Style Louis XVI. 74x42x42cm |
| 29. | Paire de sièges en cuir et acier. Années 1970-80's |
| 30. | Pendule en marbre et bronze vers 1930. Signé G. Mourot |
| 31. | Un lampadaire en métal laqué, laiton et tôle perforée. Dans le gout de Pierre Guariche |
| 32. | Lampe d'atelier orientable en métal et aluminium brossé |
| 33. | Vestiaire en laiton et boule en bois, manque le miroir. Années 1940-50's |
| 34. | Table demi-lune en chêne. XIXème siècle. Diam : 98cm |
| 35. | Paire de potiches en barbotine à décor marin. H : 34cm |
| 36. | Jacques BINY (1913-1976) attribué à : applique en tôle laquée perforée en bronze. 26x32cm |
| 37. | Porte parapluies, années 1940's |
| 38. | Coucou de la forêt noire. Complet. Etat de marche |
| 39. | Miroir en bois doré, glace biseautée. Vers 1930. 132x78cm |
| 40. | Petit meuble, années 1930's. Dessus de marbre. 82x37x41cm |
| 41. | Chaise en marqueterie 1900 |
| 42. | Thonet : Chaise et porte valise. Inscription Chomette Favor sur le porte valise. Fournitures spéciales pour grands hôtels et administrations |
| 43. | Tabouret en fer forgé, pieds sabots. Vers 1940 |
| 44. | Lampadaire orientable, années 1950-60's |
| 45. | Collection d'ours en céramique, deux craquelés, un en céramique givrée, un en porcelaine, les yeux en verre |
| 46. | Serre-livre art déco en terre cuite blanche. Signé Revortz |
| 47. | Nu féminin en céramique craquelée |
| 48. | Ours en céramique rouge signé Dax |
| 50. | Banc d'extérieur vers 1900 en fonte et bois |
| 51. | Meuble présentoir vers 1930 en chêne pieds boule en aluminium brossée. Hauteur : 87 cm |
| 52. | Important lot d'ouvrages et de documentations sur l'art |
| 53. | Bibelots et objets décoratifs |
| 54. | Mobilier Banque de France : suite de 4 chaises en métal provenant de la salle des coffres Clients |
| 55. | Bureau en métal et dessus de verre : piètement présentant des traces de rouille. Egrenures au verre. 75 x48x99 cm |

| | |
|-----|---|
| 56. | Lionel ROYER (1852-1926): Intérieur de la cathédrale de Chartres. Huile sur panneau. 62x50 cm. Signée en bas à droite, dans son cadre d'origine |
| 57. | Lot de cadres: une vingtaine en bois doré et bois sculpté du XIXème au XXème; un seul XVIII en bois sculpté |
| 58. | Travailleuse en bois de cerf. Manque l'intérieur en tissu |
| 59. | Pierre Guariche (1926-1995) attribué à : Suite de quatre chaises tonneau la coque en bois thermoformé et piètement en bois, modèle Amsterdam de 1954 |
| 60. | Limoges : Service à poisson de 14 pièces. Signé d'Artois |
| 61. | Gien : Série de 10 assiettes humoristiques. Cachet de 1886-1938 |
| 62. | Lina Vallier (XIXe) : Paire d'huiles sur toile. 21 x27 cm |
| 63. | Cazaux : Carreau de faïence encadré, signé au dos |
| 64. | Scène pastorale du XIXème siècle. la traite des vaches : Huile sur panneau de chêne. 28x36 cm |
| 65. | Ecole flamande du XVIIIème siècle : Huile sur toile. 29x43 cm |
| 66. | Charles Mootz (XIX- XXème) : L'estuaire de Morlaix. Huile sur toile. 50 x 61 cm |
| 67. | Pièces en métal argenté Gallia, Christofle |
| 68. | Petit meuble en bois de cerf |
| 69. | Tabouret N. III, le piètement en forme de négrillon agenouillé, les yeux en verre et les dents en os. H : 52cm |
| 70. | Longwy : service japonais comprenant 11 assiettes et une coupe sur talon |
| 71. | Lot de pièces en cristal, certaines signées |
| 72. | Ensemble de plateaux en tôle peinte |
| 73. | Jacques Pecnard (1922-2012) : <i>Jeune femme</i> . Pastel et gouache. 65x 50 Provenance: vente de l'atelier du peintre par Maître Pousse Cornet en l'hotel de ville d'Asnières sur seine |
| 74. | Vue de la Seine à Paris (bout de l'île St Louis). Huile sur toile. 27x 46 cm |
| 75. | Les contes de la Fontaine avec illustrations de Fragonard. 1883. Réimpression de l'édition de Didot de 1795 |
| 76. | Le monde amusant par A.Grevin. Recueil de près de deux cents lithographies en couleurs |
| 77. | Presse d'imprimeur en fonte |
| 78. | Paire de Landiers en fonte |
| 79. | Lots de vaisselle et verrerie ancienne |
| 80. | Paire de bougeoirs XVIIIème en bronze |
| 81. | Siège en fer battu d'époque 1930 |
| 82. | Lampes art déco signées Boulogne et ch France / Lampe en bois sculpté |
| 83. | Mobilier banque de France - lanterne de couloir XIXème bronze et verre, sans doute de la maison Petitot fournisseur exclusif Banque de France de l'époque |

| | |
|-----|--|
| 84. | Nus féminin. Terres cuites ; l'une est signée Louis Florent |
| 85. | Vases signés Lourieux (pichet côtelé) Charbonier Limoges (vase porcelaine 1930 aux oiseaux) et Bavent (pichet à la tapisserie de Bayeux) |
| 86. | Bibelots |

CONDITIONS GÉNÉRALES

COMMISSION ACHETEUR

Les acquéreurs paieront en sus des enchères les frais et taxes suivantes :
Vente volontaire 20% T.T.C - Vente judiciaire 14,4%.

MODALITÉS DE PAIEMENT

Le paiement se fait au comptant pour l'intégralité du prix, frais et taxes comprises. L'adjudicataire pourra s'acquitter par les moyens suivants:
- espèces jusqu'à 3000 euros frais et taxes compris (15 000 euros lorsque le débiteur justifie qu'il n'a pas son domicile fiscal en France et qu'il n'agit pas pour les besoins d'une activité professionnelle).
- chèques français établis à l'ordre de SVV POUSSE CORNET. Les chèques étrangers ne sont pas acceptés.
- virement bancaire : RIB ou IBAN sur demande à l'Étude
- Carte bancaire

IDENTITÉ DE L'ACHETEUR

Tout adjudicataire doit donner son nom et son adresse en présentant une pièce d'identité pour la bonne tenue du procès-verbal.

DÉLIVRANCE DES LOTS ACHETÉS

Les lots ne seront délivrés à l'acquéreur qu'après paiement intégral du prix, des frais et taxes. En cas de paiement par chèque non certifié, la délivrance des objets pourra être différée à l'encaissement définitif. Les lots adjugés demeureront aux risques, frais et périls des adjudicataires, dès l'adjudication prononcée, alors même que leur délivrance n'aurait pas lieu.

RETRAIT DES ACHATS

Les achats sont à retirer sur place le soir de la vente ou **dans les dix jours suivants** (horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00). Au-delà, **des frais de magasinage seront facturés, 10€ par jour**. Dans tous les cas, les objets sont sous votre entière responsabilité et nous déclinons toute responsabilité en cas de perte ou de dégradation lors du transport ou du stockage dans nos locaux.

GARANTIES

Conformément à la loi, les indications portées au catalogue, compte tenu des rectifications annoncées au moment de la vente et portées au procès-verbal de la vente, engagent la responsabilité du Commissaire-priseur ainsi que celle des éventuels experts ayant décrit le lot. Le délai de prescription des actions en responsabilité civile engagées à l'occasion des ventes volontaires est de cinq ans à compter de l'adjudication. Les objets sont vendus en l'état.

L'exposition préalable de la vente ayant permis aux acquéreurs l'examen des objets présentés, aucune réclamation ne sera admise une fois l'adjudication prononcée. Les dimensions et poids sont donnés à titre indicatif, ainsi que les indications sur l'existence d'une restauration ou d'un défaut. L'absence d'indication de restauration ou de défaut ne garantit pas que le bien en soit exempt. Inversement la mention de quelques défauts n'implique pas l'absence de tout autre défaut. Les reproductions au catalogue sont aussi fidèles que possible à la réalité mais n'ont pas valeur contractuelle, la proportion des objets pouvant ne pas être respectée et une différence de tons ou de coloris étant possible.

ASSURANCE

Dès l'adjudication, l'objet est sous l'entière responsabilité de l'adjudicataire. L'acquéreur est chargé de faire assurer ses acquisitions lui-même. Le Commissaire-priseur décline toute responsabilité quant aux dommages que l'objet acquis pourrait encourir, et ceci dès l'adjudication prononcée.

DÉFAUT DE PAIEMENT

A défaut de paiement par l'adjudicataire, après mise en demeure restée infructueuse, le vendeur peut dans un délai de trois mois suivant la vente, opter pour la remise en vente sur folle enchère de l'adjudicataire défaillant, soit pour la résolution de plein droit de la vente. En cas de remise en vente, l'adjudicataire défaillant devra acquitter la différence entre le prix pour lequel il s'était porté acquéreur et le prix définitivement obtenu lors de la remise en vente. Dans tous les cas, l'adjudicataire défaillant pourra être redevable de dommages et intérêts.

Par ailleurs, le commissaire priseur se réserve le droit de procéder à toute compensation avec les sommes dues à l'adjudicataire défaillant.

ORDRE D'ACHAT ET ENCHÈRES TÉLÉPHONIQUES

Les ordres d'achat et enchères téléphoniques sont un service rendu par le commissaire priseur. Ils ne seront pris en considération que confirmés par écrit, accompagnés d'une photocopie de la pièce d'identité de l'enchérisseur ainsi que d'un moyen de paiement, reçus au moins 24 heures avant le début de la vente. L'étude décline toute responsabilité en cas d'omission d'exécution d'un ordre d'achat, au cas où la communication n'aurait pu être établie ou d'erreur relative à la réception des enchères par téléphone.

EXPORTATION

L'exportation de certains biens hors de France, que cela soit vers un pays membre de la communauté européenne ou non, est subordonnée à la délivrance d'un certificat par le Ministère de la Culture (décret n° 2004-709 modifiant le décret 93-124) qu'il est de la responsabilité de l'adjudicataire de demander. Le fait qu'une autorisation d'exporter soit tardive ou refusée ne pourra pas justifier l'annulation de la vente, ni aucun retard de paiement du montant dû.

DROIT DE PRÉEMPTION DE L'ÉTAT FRANÇAIS

L'État français dispose d'un droit de préemption des œuvres vendues. L'exercice de ce droit intervient immédiatement après l'adjudication, le représentant de l'État manifestant alors la volonté de ce dernier de se substituer au dernier enchérisseur et devant confirmer la préemption dans les 15 jours.